

«Photo de la semaine» #32

Unité d'enseignement de 15 minutes gratuite (à partir de Sek I)

Instructions pour les enseignants

Chères enseignantes, chers enseignants

La «photo de la semaine» est une unité d'enseignement d'environ **15 minutes** basée sur une photo d'actualité fournie par Keystone-ATS. La durée peut toutefois être adaptée individuellement.

Vous pouvez l'utiliser selon vos besoins, par exemple en début ou en fin de semaine, à la fin d'une leçon ou pour détendre l'atmosphère. Elle est conçue de manière à ne nécessiter aucune préparation supplémentaire. Chaque «photo de la semaine» comprend toujours une photo principale, son contexte et une grille de questions standardisée. Sur le plan technique, seul un **projecteur** ou une imprimante couleur est nécessaire pour distribuer la photo imprimée.

Quels sont les objectifs visés chez les élèves ?

1. **Susciter l'intérêt** pour un sujet d'actualité (journalistique) ;
2. Sensibiliser au lien entre voir, comprendre et classer une information (**contextualisation**) ;
3. Encourager une **approche réfléchie** des sources d'information visuelles ;
4. Faire comprendre la **pertinence** des informations et donc du **journalisme (photo)**.

Déroulement de la leçon:

Pour **susciter l'intérêt**, montrez simplement la photo à la classe, sans donner plus d'informations. Vous pouvez ensuite poser des questions aux élèves dans les domaines **des connaissances, de la perception** et de **l'impact**. À la fin, donnez la **réponse**, c'est-à-dire expliquez le contexte dans lequel la photo a été prise, si nécessaire. Selon le cas, nous fournissons également 2 à 3 photos supplémentaires pour aider les élèves à mieux comprendre le contexte.

La «photo de la semaine» est adaptée **à partir du secondaire I**. Nous veillons à sélectionner des images adaptées à l'âge des élèves et évitons les événements politiques, sociaux ou culturels perturbants ou très controversés. Cependant, c'est à vous, en tant qu'enseignant-e-s, qu'il revient en fin de compte de décider de l'utilisation de la «photo de la semaine».

Nous publions la «photo de la semaine» au plus tard le **vendredi à 18h de la semaine précédente** sur www.usethe.news.ch au format PDF pour téléchargement ou utilisation en ligne. Vous y trouverez également les anciennes éditions, qui peuvent toujours être utilisées. Les droits d'image appartiennent à Keystone-ATS; toute utilisation à des fins autres que scolaires est donc expressément interdite. Cette offre est rendue possible entre autres par la Fondation Volkart à Winterthur.

Nous nous réjouissons de vos commentaires et vous souhaitons beaucoup de succès dans l'utilisation de cette offre !

Votre équipe UseTheNews

1re étape: Activation

L'enseignant peut commencer la séquence d'enseignement comme suit:

« Nous allons regarder ensemble une photo qui montre un événement qui s'est produit ces derniers jours. Regardez la photo. Réfléchissez à ce dont il pourrait s'agir. Vous **ne devez pas parler et ne pas utiliser vos téléphones portables ou d'autres aides.**»

L'enseignant présente ensuite à la classe, **sans donner plus d'informations**, la photo principale fournie.

Temps nécessaire: 2 à 3 minutes

2e étape: Discussion

L'enseignant pose des questions dans trois dimensions (et des questions supplémentaires):

PERCEPTION:

«Que voyez-vous?»

- Qui connaît la ou les personnes / les objets, etc. sur la photo?
- Où se déroule l'action?
- Que se passe-t-il / que voit-on sur la photo?

CONNAISSANCE:

«Que savez-vous?»

- De quoi pourrait-il s'agir ici?
- Dans quel contexte s'inscrit cette photo?
- Que savez-vous de ce que vous voyez sur la photo?

IMPACT:

«Quelle information cette photo véhicule-t-elle?»

- Quel effet cela vous fait-il de voir cela?
- Qu'est-ce qui vous relie à ce que vous voyez sur la photo?
- Ce que vous voyez sur la photo vous concerne-t-il?

Temps nécessaire : 7 à 10 minutes

3e étape: Déroulement

L'enseignant explique le contexte fourni et montre éventuellement d'autres photos.

«Le 7 août, le président américain Donald Trump a mis en vigueur les nouveaux droits de douane annoncés en avril sur les importations aux États-Unis. En termes simples, un droit de douane est une somme qu'un pays doit payer à un autre pays lorsqu'il importe des marchandises dans ce pays et souhaite les y vendre. En tant que particuliers, nous devons également payer des droits de douane à la frontière suisse, par exemple lorsque nous achetons une certaine quantité de denrées alimentaires dans un pays voisin. Sur le plan économique, les droits de douane sont considérés comme néfastes, car ils sont généralement répercutés sur le consommateur final, qui doit payer un produit plus cher. Pour un État, un droit de douane peut toutefois être lucratif : il perçoit de l'argent, il peut protéger ses propres secteurs économiques de la concurrence ou encore contraindre les entreprises étrangères à délocaliser leur production dans son propre pays, car elles ne doivent alors plus payer de droits de douane. Les États-Unis importent traditionnellement beaucoup plus de marchandises qu'ils n'en exportent, ce qui dérange Trump. Il souhaite changer cela dans l'espoir de créer des emplois aux États-Unis, d'augmenter les recettes de l'État et de freiner les États concurrents sur le plan économique, comme la Chine. Mais qu'est-ce que cela signifie concrètement pour un jean Levi's, par exemple ? Ceux-ci sont fabriqués à partir de coton cultivé en Amérique latine. Les fibres de coton sont ensuite expédiées en Afrique, où elles sont tissées pour former du denim, puis teintées. Les tissus sont ensuite coupés dans des ateliers de couture et cousus pour former des jeans, par exemple pour la marque Levis, comme le montre notre photo. Les photos 1 et 2 ont été prises par Kim Ludbrook au Lesotho, en Afrique australe. Les jeans sont ensuite exportés vers les États-Unis. Le Lesotho doit désormais payer 15 % de droits de douane supplémentaires, ce qui représente une somme considérable pour une usine de confection de ce type. En effet, la concurrence dans le secteur de la production de jeans est rude. Les fabricants ne peuvent donc pas facilement répercuter ces coûts supplémentaires sur les consommateurs américains. La Suisse est également durement touchée : Trump exige ici 39 %. Trump a annoncé cette nouvelle politique douanière dans le jardin de la Maison Blanche le 2 avril 2025 (photo 3).»

Temps nécessaire: 2 à 3 minutes





中線區前片
IN LINE-FRONT
BORHANG KALANT

中線區前片
IN LINE-FRONT
BORHANG KALANT

中線區前片
IN LINE-FRONT
BORHANG KALANT

修線區
T



Reciprocal Tariffs

Tariffs Charged to the U.S.A. Including Currency Manipulation and Trade Barriers

U.S.A. Discounted Reciprocal Tariffs

Country	Tariffs Charged to the U.S.A. Including Currency Manipulation and Trade Barriers	U.S.A. Discounted Reciprocal Tariffs
China	67%	34%
European Union	39%	20%
Vietnam	90%	46%
Taiwan	64%	32%
Japan	46%	24%
India	52%	26%
South Korea	50%	25%
Thailand	72%	36%
Switzerland	61%	31%
Indonesia	64%	32%
Malaysia	47%	24%
	97%	49%
	10%	10%
	60%	30%
	10%	10%
	74%	37%
	10%	10%
	33%	17%
	34%	17%